

**Margot IRVINE**

## **Une Académie de femmes?**

Dans une entrevue publiée dans le *Petit Journal*, l'auteure Mme Daniel Lesueur se demande pourquoi les femmes de lettres tentent de se faire admettre à l'Académie française. Elle déclare que c'est une institution qui a perdu son prestige et incite plutôt les femmes à se mettre à part et à « faire du neuf ». Elle les encourage à créer une nouvelle académie qui serait différente : « L'Académie des hommes donne des prix de vertu, n'en donnons pas. Elle s'occupe du dictionnaire, laissons-le lui. Trouvons le but qui expliquera l'existence de l'Académie des femmes et bientôt elle naîtra. » (dossier « Académie », Paris, Bibliothèque Marguerite Durand). Le vœu exprimé par Mme Lesueur est réalisé deux ans plus tard, en 1904, avec la fondation, par un groupe de femmes de lettres, du prix Vie heureuse qui, en 1919, devient le prix Femina. Le jury du prix Vie heureuse n'a jamais revendiqué le titre d'« Académie », mais depuis ses débuts, il en a adopté toutes les fonctions. Cette étude se propose d'examiner, dans un premier temps, comment on pourrait considérer le jury du Prix Femina comme une Académie de femmes et, dans un second temps, dans quelle mesure la création de cette communauté littéraire féminine a facilité l'accès des femmes de lettres au pouvoir culturel officiel en France.

La question de l'admission possible des femmes à l'Académie française a été débattue tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien avant Mme Lesueur, George Sand avait aussi rejeté l'idée de poser sa candidature à l'Académie parce qu'elle considérait que « les sénats littéraires sont condamnés à disparaître dans un temps donné » et que « le privilège d'appartenir à une assemblée d'élite n'est qu'un stimulant très secondaire » (1996, p. 65). En 1863, quand Sand a écrit ces lignes, sa carrière était déjà bien établie et le titre d'académicienne n'aurait pas ajouté grand-chose à son éclat. De fait, à l'époque, la déclinaison de ce terme au féminin lui aurait certainement valu un peu de ridicule et Sand avait prudemment jugé qu'un fauteuil académique ne valait pas la controverse qu'elle aurait occasionnée. Comme le note James F. English, les

symboles de consécration littéraire tels les prix ou les académies profitent certes à ceux et à celles qu'ils récompensent et reconnaissent, mais aussi parfois à ceux et à celles qui s'éloignent des centres bureaucratiques de la culture pour maintenir leur indépendance et qui voient, grâce à cette indépendance, leur prestige culturel augmenter, ce qui serait le cas de Sand (voir 2005, p. 41).

Toutefois, le prestige culturel offert par l'Académie a été sollicité par de nombreuses femmes de lettres. À la fin du siècle, en 1893, Pauline Savari, romancière et directrice d'un journal appelé *L'Abeille féministe internationale*, s'est proposée pour le fauteuil d'Ernest Renan, forçant ainsi l'Académie à se prononcer sur la question de l'admission possible des femmes. En réponse, l'Académie a écrit qu'elle ne considérait pas que ses traditions lui permettaient même d'examiner la question et elle refusa de discuter du sujet (1996, p. 86). Il faudra attendre 1971 pour que l'Académie française enregistre comme valable une candidature féminine (celle de Françoise Parturier, journaliste) et qu'elle admette comme valide un vote en faveur d'une femme. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1981, qu'a lieu la réception de Marguerite Yourcenar, première femme à siéger à l'Académie française.

Puisqu'il était manifestement impossible pour une femme de se faire admettre à l'Académie française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas surprenant que les femmes aient maintes fois discuté de la possibilité de créer leur propre académie. Au tournant du siècle, cette question se posait sérieusement puisque les femmes de lettres étaient de plus en plus nombreuses à vivre de leur plume. De plus, elles suivaient peut-être dans la presse le processus de création d'une autre académie privée qui leur aurait servi d'exemple. Il s'agit de l'Académie Goncourt, envisagée dans le testament d'Edmond de Goncourt dès 1874, mais dont il était publiquement question depuis la mort du romancier en 1896.

En 1902, le *Journal des débats* et la revue *Femina* ont organisé un plébiscite demandant à leurs lecteurs et lectrices les noms des 40 femmes qui, à leur avis, devraient former une Académie féminine idéale. Les lecteurs et lectrices ont participé en grand nombre à ce vote, les revues ayant reçu un total de 8 277 suffrages. Les résultats de ce scrutin (voir

l'annexe 1) voient Sarah Bernhardt élue en première place avec la quasi-unanimité des votes. Ce plébiscite a déclenché dans la presse une série d'articles à propos de l'intérêt de passer à l'étape suivante et de créer, à partir de cette académie féminine idéale, une académie féminine réelle. Bien que le courrier des lectrices du magazine *Femina* indique que celles-ci auraient été en faveur de la création d'une telle académie, la majorité des quarante femmes élues à l'Académie virtuelle se sont prononcées contre l'idée. Elles avancent une grande variété de raisons pour expliquer leurs hésitations. Georges de Peyrebrune se plaint que le groupe ainsi constitué serait trop hétérogène; Madeleine Lemaire, Mme Edmond Rostand et Jeanne Marni émettent des doutes sur le rôle possible d'une telle Académie et, finalement, Marie-Anne de Bovet soutient qu'il serait préférable que les femmes soient admises aux institutions existantes (1902, p. 316-317).

Toutefois, l'exclusion des femmes des institutions existantes devient encore plus apparente l'année suivante, en 1903, quand le premier jury du prix Goncourt est constitué de dix hommes de lettres. Non seulement les femmes sont exclues du jury, mais il semble également que leurs ouvrages ne soient pas pris en considération pour le prix. Plusieurs pensaient que le premier prix Goncourt aurait dû être décerné à la poète Anna de Noailles, et non pas à l'auteur inconnu, John-Antoine Nau, qui l'a reçu. La poésie de la Comtesse de Noailles est exclue par le jury parce que les statuts du Prix Goncourt précisent qu'il peut seulement être décerné à un ouvrage de fiction. L'année suivante, en 1904, un des livres qui était sérieusement en lice pour le Prix Goncourt fut un roman, *La Conquête de Jérusalem*, de Myriam Harry. Bien que le livre soit très bien reçu par la critique, les jurés de l'Académie Goncourt ne semblent pas l'avoir pris au sérieux et quelques membres du jury ont fait des commentaires misogynes à propos du roman et de son auteure. Pierre Descaves, le fils de Lucien Descaves, qui faisait partie du premier jury Goncourt, s'est rappelé que « Huysmans trouvait que la littérature se féminisait suffisamment sans qu'il fût opportun d'offrir une prime aux chères "consœurs" » (1949, p. 159). Le prix Goncourt de 1904 fut donc attribué à Léon Frapié, autre auteur aujourd'hui inconnu, pour son roman, *La Maternelle*.

## Un nouveau prix littéraire

Dans cette controverse, Madame Caroline de Broutelles, jeune directrice d'un magazine pour femmes nommé *La Vie heureuse*, fondé en 1902, a trouvé le soutien nécessaire pour établir un autre prix littéraire, dont le jury serait composé uniquement de femmes de lettres (voir annexe 2 pour une liste des membres du premier jury). Presque toutes les femmes de lettres élues à l'Académie féminine idéale deux ans plus tôt ont accepté de participer à ce jury. On pourrait soutenir que le premier jury du prix Vie heureuse a été constitué en grande partie à partir des résultats du plébiscite de 1902. Beaucoup de ces femmes avaient publié des romans ou des articles dans les deux grands magazines féminins du tournant du siècle, *Femina* (Pierre Lafitte) et *La Vie heureuse* (Hachette). Elles reconnaissaient sans doute le rôle important que ces magazines jouaient dans la représentation croissante des femmes dans l'univers des lettres (2003, p. 51) et elles comprenaient que ce nouveau prix aurait le même but : pallier l'insuffisance de consécration des ouvrages des femmes de lettres à l'époque.

Dans *The Economy of Prestige*, James English montre que les nouveaux prix littéraires naissent souvent de l'exclusion perçue par un groupe des possibilités de reconnaissance littéraire existantes. Le prix Vie heureuse est l'un des premiers prix à être fondé dans le but de contester les avenues de consécration existantes. Le nombre de prix culturels a beaucoup augmenté dans ce qu'English nomme « l'ère post-Nobel ». Il explique la prolifération des prix ainsi : « *Every prize that declares or betrays a social agenda opens the door to new prizes claiming greater purity of aesthetic judgement, while every prize claiming such purity opens the door to new and more explicit articulations of artistic value with the social good.* » (2005, p. 60) En 1904, les prix littéraires significatifs en France étaient les prix décernés par l'Académie française et le tout nouveau prix Goncourt. Le jury fondateur du prix Vie heureuse distingue son prix de ces autres comme suit :

Les prix de l'Académie sont, de par la volonté de leurs fondateurs, attribués à des œuvres strictement définies. Les Goncourt, en fondant par leur testament un prix simplement attribué, sans qu'il fût posé de candidature, après débats et par le vote, à un homme de lettres, auteur du meilleur roman de l'année, ont

créé une autre spécialisation. Dans le seul champ des œuvres d'imagination, les clauses de leur testament éliminent encore les poètes. Et vraisemblablement le prix ne sera jamais attribué à une œuvre de femme. Il appartenait à des femmes de supprimer, avec les autres, cette double restriction. Le prix de cinq mille francs, dit prix Vie heureuse, qui est attribué chaque année par un jury composé de femmes de lettres, est destiné au meilleur ouvrage de l'année, imprimé en langue française, que l'auteur soit un homme ou une femme, qu'il soit écrit en vers ou en prose. (2000, p. 237)

Les femmes du jury du prix Vie heureuse se nomment le « Comité du prix Vie heureuse ». Elles ne se désignent jamais comme étant une académie. Cependant, le jury fonctionne exactement comme s'il en était une. Selon James English, le premier rôle de toute académie est de juger du talent. Dès la création d'une académie, afin d'exercer concrètement ce rôle d'arbitre, concours, prix et médailles sont mis en place et sont distribués aux artistes dont la production répond le mieux aux critères définis par l'académie (voir 2005, p. 39). Puisque le jury du prix Vie heureuse a été constitué dans le but de récompenser le meilleur ouvrage de l'année par un prix, ce jury se pose d'emblée comme une académie. De plus, le jury indique, dans le premier article de ses statuts, que son but principal est « d'encourager les lettres et de rendre plus étroites les relations de confraternité entre les femmes de lettres » (1952, p. 242).

Une académie est aussi un réseau social qui favorise la création de liens de confraternité. C'est sans doute afin d'encourager la création de ces liens qu'il fut décidé que le comité se composerait de 22 membres, deux fois le nombre qui siège à l'Académie Goncourt. De toute évidence, le comité Vie heureuse a eu beaucoup de succès dans la création de liens entre ses membres. Le réseau formé est évident dans des publications collectives comme le *Cabier des Muses*, publié à Genève en 1922 avec des contributions de presque toutes les femmes du jury Femina. Nous trouvons aussi plusieurs exemples d'auteures plus âgées, les doyennes du jury, qui encouragent les femmes de lettres de la génération suivante. À titre d'exemple, Jane Dieulafoy, membre du jury Vie heureuse de 1904 à 1916, a écrit des comptes rendus des ouvrages de ses jeunes consœurs Mary Duclaux et Myriam Harry. Elle a aussi publié une brochure à propos de l'œuvre littéraire d'une autre jeune collègue au jury, Anne Barratin (voir Dieulafoy, 1912).

Puisque le Comité du prix Vie heureuse se donne le droit de juger du talent et qu'il tente de créer des relations de confraternité entre femmes de lettres, pourquoi ne revendique-t-il pas, pour ce réseau de femmes, le titre d'académie? Dans son article « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », Sylvie Ducas note à quel point il était transgressif à l'époque, pour ce groupe de femmes, de seulement se réunir et se constituer juges du talent littéraire : « Qu'un groupe de femmes s'octroie le pouvoir d'exprimer un suffrage à une époque où les femmes mariées sont encore, aux yeux du droit et de la loi, des "incapables majeures" entièrement soumises à l'autorité de leur époux n'est sans doute pas sans incidence sur le sentiment d'incongruité à les voir s'ériger en jury littéraire. » (2003, p. 58)

### **Le magazine *Vie heureuse***

À ses débuts, le prix Vie heureuse manquait de prestige; c'est là un facteur important qui explique l'hésitation à revendiquer le titre d'Académie. Le magazine *La Vie heureuse* n'était pas une publication littéraire et les prix qu'on associait traditionnellement au journal étaient des concours entre les lectrices dans des domaines typiquement domestiques (meilleure recette, plus belles fleurs, etc.). Est-ce que ce prix allait être un autre prix d'amateur, allant dans le même sens? De plus, on accusait le prix d'être un prix publicitaire, créé pour vendre des exemplaires du magazine *Vie heureuse*, et il y avait certainement là une part de vérité. Le magazine *Vie heureuse* appartenait à la maison Hachette et les 5 000 francs qui récompensaient le lauréat du prix provenaient du budget de la maison d'édition et témoignent de sa reconnaissance de l'importante valeur économique de la presse féminine. À l'époque, il y avait des précédents de prix et de concours lancés pour vendre des journaux, le plus célèbre exemple étant la création de la course cycliste le Tour de France, organisé pour la première fois en 1903 dans le but premier de vendre des exemplaires du journal sportif *L'Auto*.

Nous avons donc affaire à un prix essentiellement publicitaire, qui manque d'autant plus de prestige à cause de son association avec les bas bleus de l'époque. English note que le prestige d'un prix dépend

beaucoup du prestige de ses juges : « *The status of the judges guarantees the stature of the prize [...] and the stature of the prize guarantees the honor associated with judging it.* » (2005, p. 123) En dépit de sa position de départ peu favorisée, ce prix est devenu le très convoité Prix Femina que nous connaissons aujourd'hui grâce à la capacité des membres du jury à reconnaître et à récompenser le talent littéraire. Les prix littéraires s'associent le prestige de leurs lauréats et c'est ainsi, par la justesse répétée de ses choix, qu'un prix voit son étoile monter (2005, p. 124). Un article paru dans *Le petit parisien* en 1914 témoigne de la montée de la fortune du prix Vie heureuse au cours de sa première décennie d'existence, et reconnaît a posteriori la fonction « académique » du jury du Prix Vie heureuse :

On avait un peu « souri », sur le boulevard et dans les cafés où l'on tient des parlotes littéraires, quand, il n'y a pas tout à fait dix ans, l'Académie des femmes de lettres fut fondée sous le titre modeste de « Comité du Prix de la Vie heureuse ». On l'avait, pas très drôlement, baptisée le « Rayon des Bas-Bleus ». Et puis, on passa à un autre genre d'exercice... Puisque cette académie était pourvue d'argent, et qu'elle distribuait des prix littéraires, on lui fit de beaux sourires : mais la paradoxale assemblée ne se montra pas autrement émue de ces grâces intéressées. Elle alla chercher par la main, sans se préoccuper des « coteries » arrivistes, les timides, les maussades inconnus qui lui parurent mériter les flatteuses distinctions dont elle disposait, et elle affirma ainsi sa volonté bien arrêtée de ne récompenser que le talent. (1914)

Dans le palmarès de débutants en littérature couronnés par le Comité du Prix Vie heureuse-Femina figurent Romain Rolland, Edmond Jaloux, Marguerite Audoux, Roland Dorgelès, Georges Bernanos et Antoine de Saint-Exupéry. D'autres indices du prestige croissant du Prix vie heureuse se trouvent dans la correspondance des membres du jury. Ces femmes recevaient régulièrement des lettres d'auteurs célèbres ou de critiques influents sollicitant l'appui du jury pour un candidat particulier. Une première lettre allant dans ce sens date de 1908, à la troisième édition du prix. Il s'agit d'une réponse de Marcelle Tinayre à une lettre d'un critique du *Figaro* qui lui avait écrit pour solliciter son appui en faveur d'un auteur qui ne figure pas, en fin de compte, dans le palmarès du prix (dossier « Tinayre », Bibliothèque Marguerite Durand). Myriam Harry a publié une lettre qu'elle avait reçue de Pierre Loti en 1911, qui appuyait le roman couronné de Louis de Robert. Cette lettre

publiée augmente le prestige culturel de Harry en rendant publique la dette de Loti envers elle (1954, p. 9). La correspondance de Judith Cladel, membre du jury de 1916 à 1958, contient des lettres de Paul Valéry et de Colette, entre autres, qui ont usé de leur influence auprès de ce membre influent du jury pour appuyer des romans qui, malgré leur intervention, ne figurent pas dans le palmarès Femina (Fonds Cladel, Lilly Library, Indiana University). La correspondance des membres du jury contient aussi des lettres de remerciement des lauréats annuels du prix, ainsi que des lettres de ceux et celles qui n'ont pas obtenu le vote du jury, mais qui sont reconnaissants d'avoir vu leur candidature appuyée, au moins au premier tour.

### **Un plus grand accès au pouvoir culturel?**

Est-ce que la création de ce jury et de ce prix a facilité, à l'époque, l'accès des femmes au pouvoir culturel? Certains soutiennent que non. Par exemple, dans ses souvenirs, Pierre Descaves suggère que les femmes de lettres auraient été considérées plus sérieusement pour le Prix Goncourt « si, à l'imitation du Prix Goncourt, ne s'était fondé, dès 1904 [...] un autre prix, le Prix Vie Heureuse [...], attribué par un jury féminin. On pensait que ce "pendant" du Goncourt ne manquerait pas de donner aux "chères consœurs" les compensations de gloire et de succès que les Dix étaient présumés ne pas vouloir leur accorder. » (1949, p. 160) Le prix Vie heureuse a récompensé douze ouvrages de femmes avant que le prix Goncourt n'aille, en 1944, pour la première fois à une femme. C'est vrai qu'il a donc récompensé pendant cette période plus d'œuvres d'hommes que d'œuvres de femmes, mais chaque édition du prix a permis aux femmes de lettres d'exprimer publiquement leur jugement sur la littérature de leur époque, une liberté dont elles ne jouissaient pas avant 1904. La correspondance du jury révèle à quel point leur rôle était épuisant et ingrat. Madame de Saint-René Taillandier écrit par exemple à sa consœur au jury Judith Cladel : « Heureusement que nous avons fait deux heureux au Femina — l'éditeur et l'auteur — car pour ce que nous récoltons nous-même du Prix Femina ce n'est pas lourd... sauf le homard et les yeux fatigués! » (lettre du 13 janvier 1956, fonds Cladel, Courtesy Lilly Library, Indiana University, Bloomington). La correspondance révèle aussi les joies

associées à ce travail. Un autre exemple se trouve dans une lettre de Claire Sainte-Solive à Cladel :

Je pense très souvent à vous. Je vous imagine perdue au milieu des livres et lisant à satiété (sans doute au-delà) pour que votre candidat soit réellement le meilleur. [...] J'espère reprendre, dès l'été prochain, nos causeries sur le divan. J'en parlais toujours heureuse et enrichie. (lettre du 6 novembre 1956, fonds Cladel, Courtesy Lilly Library, Indiana University, Bloomington)

La participation à cette « académie » offrait la possibilité d'échanges intellectuels agréables et enrichissants, et aussi une part de pouvoir dans l'institution littéraire. C'est à cause de cette acquisition graduelle d'un certain pouvoir culturel que la constitution du jury du prix Vie heureuse nous semble être à la fois un réseau important pour les femmes de lettres et un moment clé dans l'histoire de l'accès des femmes au pouvoir culturel en France.

## **Bibliographie**

- DESCAVES, Lucien. 1949, *Mes Goncourt*, Paris, Calmann-Lévy.
- DIEULAFOY, Jane. 1912, *L'Œuvre littéraire de Madame Barratin*, Paris, Alphonse Lemerre.
- DUCAS, Sylvie. 2003, « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin », *Recherches féministes*, vol. 16, n° 1, p. 43-95.
- ENGLISH, James F. 2005, *The Economy of Prestige*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Guide des prix littéraires, lauréats, primes, jurys, règlements*, Paris, Cercle de la librairie, 1952-.
- GURY, Christian. 1996, *Les Académiciennes*, Paris, Éditions Kimé.
- HARRY, Myriam. 1954, « Souvenirs du Femina », *Le Prix Femina, 1904-1954, Album du cinquantenaire*, Paris.
- LARGARDÈRE, Paul. 1914, « Académiciennes! "Le Rayon des Bas-Bleus" », *Le petit parisien*, 5 juin.
- L'HEUREUX, Marcel. 1902, « Une Académie Féminine : Peut-elle passer à la réalité? », *Femina*, n° 42, 15 octobre.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain. 2000, *Belles et rebelles : Le Roman vrai des Chateau-Tinayre*, Bordeaux, Aubéron.

## Annexe 1

**« L'académie féminine idéale » (selon les résultats de 8 277 suffrages recueillis par le *Journal des débats* et *Femina* et publiés dans la revue *Femina*, n° 39, 1<sup>er</sup> septembre 1902)**

Ont obtenu : MMmes

1. Sarah Bernhardt : 8 276	2. Madeleine Lemaire : 7 825
3. Louise Abbéma : 7 803	4. Daniel Lesueur* : 7 691
5. Augusta Holmès : 7 413	6. Duchesse d'Uzès : 7 409
7. Séverine* : 7 047	8. Jeanne Marni* : 6 996
9. Réjane : 6 917	10. Juliette Adam* : 6 808
11. Sœur Candide : 6 767	12. Edmond Rostand* : 6 541
13. Gyp : 6 497	14. Alphonse Daudet* : 6 106
15. Lucie Félix-Faure* : 6 104	16. Delna : 5 913
17. Bariet : 5 778	18. Georges de Peyrebrune* : 5 205
19. Bréval : 5 184	20. Georges Charpentier : 5 167
21. Ctesse Mathieu de Noailles* : 5 001	22. Judith Gautier* : 4 883
23. Demont-Breton : 4 779	24. Jean Bertheroy* : 4 761
25. Comtesse Greffulhe : 4 723	26. Marie-Anne de Bovet : 4 708
27. Achille Fould : 4 673	28. Calvé : 4 616
29. Cécile Chaminade : 4 608	30. Jane Dieulafoy* : 4 527
31. Carette : 4 521	32. Vicomtesse de Trédern : 4 517
33. Segond-Weber : 4 489	34. Gabrielle Réval* : 4 492
35. Baronne de Baye : 4 385	36. Jacques Vincent : 4 331
37. Georgette Leblanc : 4 303	38. Leconte de Nouy : 4 216
39. Octave Feuillet : 4 197	40. Jeanne Schutz : 4 191

\* Membre du futur comité du prix La Vie heureuse

## Annexe 2

### **Membres du premier « Comité du prix *La Vie heureuse* » (avec la durée de leur mandat)**

1. Juliette Adam (1904-1936)	2. Arvède Barine (1904-1907)
3. Thérèse Bentzon (1904-1907)	4. Mme Jean Bertheroy (1904-1924?)
5. Caroline de Broutelles (1904-1940)	6. Mme Catulle Mendès (1904-1954)
7. Mme Pierre de Coulevain (1904-années 20)	8. Julia Daudet (1904-1940)
9. Lucie Delarue-Mardrus (1904-1945)	10. Jane Dieulafoy (1904-1916)
11. Mary Duclaux (1904-1935?)	12. Claude Ferval (1904-1929?)
13. Lucie Félix-Faure-Goyau (1904-1913)	14. Judith Gautier (1904-1910)
15. Daniel Lesueur (1904-années 20)	16. Jeanne Marni (1904-années 20)
17. Anna de Noailles (1904-1933)	18. Mme Georges de Peyrebrune (1904-1917)
19. Marguerite Poradowska (1904-1924?)	20. Gabrielle Réval (1904-1938)
21. Mme Séverine (1904-1929)	22. Marcelle Tinayre (1904-1945)